

LE JOURNAL LOCAL
 Qui ne peut s'y abonner au prix de \$2. par année ?
VOYEZ NOS PRIMES
 Leur variété, leur valeur et leur beauté vous étonneront.
ANS D'EXISTENCE
 est le seul organe
 vous en.

LE QUOTIDIEN

IMPRIMERIE MODERNE
 Plus de 30 employés experts au service du public.
DEMANDEZ NOS PRIX
 Travail pour travail, ils défient toute compétition
EXCELLENTE HABITUDE
 Appelez 1000 ou 1001 et confiez-nous travaux ou nouvelles.

LA CIE DE COMMUNICATION DE LEVIS, Prop. LEVIS, VENDREDI, LE 13 MAI 1932 VOL. LIII, No. 109

Les contribuables exprimeront leur opinion à la Ville

Faut-il vendre les propriétés ou consolider la dette ? — La banque veut une réponse et un remboursement complet. — Environ \$173,000. — L'exemption de taxe de Villema y a pris fin. — Licences payables le 15 mai, sans délai.

LONGUE SEANCE DU CONSEIL

La ville de Lévis devra-t-elle consolider sa dette à la banque Canadienne Nationale par un emprunt ou bien faire vendre les propriétés sur lesquelles il y a des arrérages de taxes ? Le conseil est en présence des deux questions, de ces deux alternatives, et doit opter pour l'une ou pour l'autre. La banque veut une réponse et celle-ci viendra des contribuables, à qui le conseil demandera une expression d'opinion dans un référendum suivant la suggestion faite hier soir par M. l'échevin J.-T. Laroche.

Aujourd'hui, le président des Finances, M. Henri Brochu, avec le concours de M. l'échevin L.-Sylvio Durand, tente une dernière chance, un dernier effort pour obtenir un délai de la banque. Sur un refus, le conseil procédera comme nous venons de le dire et la décision finale sera annoncée mercredi prochain, le 18, à une séance spéciale tenue à 3 heures de l'après-midi.

Il recommande ni l'un ni l'autre, insistant sur le fait que la consolidation occasionnerait une perte de 10 à 15 p. c. et coûterait cher à la ville. Il s'engage à faire, avec M. Durand, une dernière tentative pour demander à la banque de tolérer.

—M. J.-T. Laroche émet le principe suivant : nous devons, il faut payer. La banque veut une réponse, refuse un délai et menace de prendre action contre la ville. Il partage l'opinion de M. Brochu, quant au coût trop élevé de la consolidation, mais il ne partage pas celle de M. Durand relativement à la légalité du rôle de perception, ajoutant que, s'il était illégal, il y a assez de gens d'affaires à Lévis qu'il s'en serait trouvé pour prendre action. Jusqu'à preuve du contraire, il considère ce règlement comme légal.

Evoquant l'acuité et l'extension de la présente crise dans le monde, M. Laroche dit que c'est le temps plus que jamais, pour les contribuables, de s'entraider, exhortant les propriétaires qui le peuvent à payer leurs taxes sans plus de retard.

La vente de propriétés, par les temps qui courent, fait craindre un mouvement de spéculation venant de l'extérieur pour acheter les propriétés pour une bouchée de pain et spéculer dessus dans quelques années. Je préfère, continue M. Laroche, endetter la ville encore quelque peu par la consolidation, en vue d'aider ceux que le malheur a frappés et qui sont aujourd'hui mal pris.

Enfin, M. Laroche suggère une demande d'expression d'opinion aux contribuables.

—M. le maire dit que c'est la première fois, depuis sa fondation, que la ville est aculée à une position si difficile, et le cas de Lévis est le cas d'autres villes et municipalités par douzaines.

En réponse à M. Durand, au sujet de la légalité du rôle de perception, M. le maire dit qu'il n'y a qu'une chose à faire : prendre des procédures et prouver l'illégalité. Seule la Cour peut trancher la question.

On doit... faut payer, continue le maire, et la ville n'a aucun espoir de défense rationnelle, si la banque procède. La vente de propriétés ne donnera aucun résultat pratique. Il reste la consolidation, en dernier ressort, qu'on considère comme le seul moyen à la disposition de la ville. La banque agit sévèrement, très sévèrement, dit M. Leblond, mais que voulez-vous... c'est la banque.

Le maire ajoute que le conseil se dévoue et fait ce qu'il peut dans l'intérêt général. C'est le peuple, par son vote, qui a autorisé les travaux de pavage du quartier Ste-Faustine, au montant de \$116,000. La question de la Traverse (\$125,000) fut aussi soumise au peuple. Quant aux travaux du chômage (\$105,000) le conseil a cru de son devoir de les autoriser.

L'opinion du peuple est encore nécessaire aujourd'hui et si le conseil est unanime dans sa décision, dit en terminant M. le maire, M. Morin, sous-ministre des Affaires municipales, disait il y a deux mois qu'il viendrait exposer la situation au public de Lévis relativement à la consolidation ou rachat de la dette et aux

Réponse de Valera

Dublin, 13. — Aucune menace de l'extérieur n'induit mon gouvernement à modifier son attitude, a déclaré hier le président de l'Etat Libre d'Irlande, qui a reçu du peuple son mandat pour l'abolition du serment d'allégeance. Il ajouta qu'il croirait cher à la ville. Il s'engage à faire, avec M. Durand, une dernière tentative pour demander à la banque de tolérer.

FORCE MAJEURE

C'est le cas des dommages causés par la gelée.

SUR LES ROUTES

Bien que les rapports sur l'état des routes ne soient encore que préliminaires, l'hon. M. J.-E. Perreault, ministre de la Voirie et des Mines, a laissé entendre hier aux journalistes que les dégâts par la gelée sur les routes avaient été beaucoup plus considérables, cette année, que par le passé. C'est un cas de force majeure et le ministre a déclaré que le ministère ne fera aucun remboursement pour dommages causés.

L'Ontario se plaint beaucoup également des dégâts causés par la gelée, cette année.

Mort de Mme Vve Charles Bégin

Nous apprenons avec un profond regret la mort de Mme Vve Charles Bégin, née Marie Bégin, survenue hier à la résidence de M. J.-Albert Bourget, son gendre, au No 19 rue Fraser, Lévis. La défunte était âgée de 77 ans et 3 mois. Elle était la mère de Mme Bourget (née Béatrice) et de Mme J.-A. Thibault (Rachel).

Nous annonçons en deuil le jour et l'heure des funérailles.

Le "Quotidien" offre ses plus vives sympathies à la famille de la regrettée défunte.

La paye des chômeurs, à Lévis

M. le maire (Dr) Jos Leblond, de Lévis, nous apprenait ce matin que les journaliers qui ont été employés, ces derniers temps, aux travaux du chômage, seront tous payés demain matin, samedi, à 10 heures. Cette paye couvrira tous les travaux de chômage exécutés à date.

Nous apprenons, par ailleurs, que c'est grâce aux actives démarches du maire que les travaux de chômage viennent ainsi d'être financés et qu'ainsi se trouve réglée, à la satisfaction sans doute de tous les intéressés, une question embarrassante qui préoccupait le conseil depuis deux ou trois semaines.

Sans flagornerie, nous tenons cependant à donner à chacun la part de mérites qui lui revient.

Collégien à l'Hôpital

Hier après-midi, l'ambulance de la maison Laval-Ed. Fortier de Lévis a transporté à l'Hôtel-Dieu M. Clément Arcand, de Deschambault, élève pensionnaire au Collège de Lévis, souffrant d'une forte grippe.

AVIS

Re : Succession de feu François Nolin, en son vivant de Lévis. Toutes personnes endettées envers cette succession, de même que toutes personnes ayant des réclamations à faire valoir contre elle, voudront bien payer leur dette et produire leur réclamation d'ici au 18 mai courant entre les mains du soussigné. Lévis, ce 12 mai 1932. Henri GUENETTE, 112, Côte du Passage, Lévis.

DOUMER A SON DERNIER REPOS

Un dernier hommage lui a été rendu par la France et presque toutes les nations du monde.

Paris, 13. — Couché auprès des quatre fils qu'il donna à la France durant la Grande Guerre, l'ancien président Paul Doumer dort son dernier sommeil dans la caveau de la famille, au cimetière de Vaugirard.

L'inhumation a été faite hier après-midi, dans la plus grande simplicité, après que la France eut rendu un dernier hommage au grand disparu, qui fut assassiné par un Russe. Un roi, quatre princes royaux et les diplomates de presque toutes les nations du monde s'étaient joints à la nation française pour ce dernier hommage.

Aux Communes

SERVICE CIVIL

Ottawa, 13. — Un débat de cinq heures, marqué par de nombreux incidents, a précédé l'adoption, hier soir, aux Communes, du rapport du comité d'enquête sur le Service Civil, après un vote de 92 à 55 contre un amendement de M. Garland, fermier-uni de l'Alberta, pour laisser à la Commission du Service Civil le contrôle des bureaux de poste d'un revenu inférieur à \$3,000.

Au cours de ce débat, M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, se lança à l'attaque contre les enquêtes instituées depuis les dernières élections pour permettre au nouveau gouvernement de placer ses amis. M. Pouliot révéla que dans 10 ministères il y avait eu de ces enquêtes, mais que l'immense majorité avait été faite dans le département des Postes et le département de la Marine. Dans le ministère de l'hon. M. Arthur Sauvé, il y a eu 474 enquêtes qui ont coûté \$33,103 et dans le ministère de l'hon. M. Alfred Laurendeau, 131 au coût de \$9,090.

L'hon. M. Veniot, ex-ministre des postes, affirma qu'en 4 ans il avait destiné 650 personnes mais 162 seulement pour participation politique, tandis que son successeur a destiné en 18 mois 507 maîtres de poste, dont 484 pour des raisons politiques.

La 2e lecture du bill Gordon, pour aider les chômeurs et l'agriculture, a été adoptée, l'hon. M. King déclarant que l'opposition y consentait, mais en protestant vigoureusement contre la forme de cette mesure, qui constitue un nouveau chèque en blanc au gouvernement.

L'étude de l'item de \$250,000 pour les dépenses de la conférence impériale marqua la fin de la séance.

Echos de cette conférence, à Lévis

Les affaires municipales nous ayant privé de la conférence d'hier soir, à Lévis, sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, nous devons nous contenter (nos lecteurs également) des quelques échos qui nous en parviennent.

Cette nouvelle causerie a fait salle comble et le conférencier, M. Gabriel Billault, chef du Service d'Horticulture, a vivement intéressé son auditoire par son instructive conférence. Il fut présenté à l'assistance par M. le curé J.-E. Carrier, qui présidait, et c'est aussi M. le curé de Notre-Dame qui remercia le conférencier.

M. Billault traita de l'entretien des jardins et de la culture des fleurs, sujet on ne peut plus d'actualité. Il illustra sa conférence au moyen de projections lumineuses et déroula également deux films faisant voir les magnifiques jardins et parcs de Victoria, C.A., et Hamilton, Ont. Une comédie mit fin à la soirée.

Deux maïsonnettes d'oiseaux furent mises en raffle au cours de la soirée, au profit de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle. Elles furent respectivement gagnées par Mlle Fernande Roy, fille de M. le Dr. Roméo Roy, et par M. Geo. Henri Carrier, aussi de Lévis.

A ses remerciements au conférencier, M. le curé ajouta un intéressant projet pour la saison qui s'ouvre : celui de diviser en 20 parties un terrain de la fabrique, en vue d'un concours qui se terminera par une exposition et une distribution de prix, à l'automne. Les concurrents, 20 élèves de l'école des Frères Maristes, y feront, dans leur carré respectif, la culture de légumes et de leurs succès dépendra la récompense.

Nous félicitons M. le curé Carrier de cette nouvelle initiative qui a pour but d'encourager notre jeunesse à la culture de la terre.

Maigre et jeûne

Les ménagères n'oublieront pas que demain, veille de la fête de la Ste-Trinité, sera un jour de jeûne et d'abstinence.

DECES

BEGIN. — A Lévis, le 12 mai 1932, est décédée, à l'âge de 77 ans et 3 mois, Dame Marie Bégin, épouse de feu Charles Bégin, marchand.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 mai, à 9 heures (heure avancée).

Départ de la maison mortuaire, chez le gendre de la défunte, M. J.-Albert Bourget, No 19, rue Fraser, Lévis, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

Les fonts baptismaux

Demain matin, à la suite de la messe de 6 h. 30, en l'église Notre-Dame, aura lieu la bénédiction des fonts baptismaux et de l'eau de la Pentecôte.

Il vole vers Paris

Newark, N. J., 13. — Comptant atteindre Paris en seize heures de vol, Lou Reichers, 31 ans, qui réside à Arlington, N. J., a décollé hier soir à 10 h. 02 de l'aéroport de Newark, dans son avion "Liberty". Il projette une première escale à Havre de Grâce, T.-N., d'où il veut se rendre à Dublin, en Irlande, puis à Paris. Le Col. Lindbergh avait fait cette envolée, il y a cinq ans, en 33 heures et 29 minutes, sans escale.

SANTE NATIONALE

L'hon. M. David entend poursuivre son oeuvre.

POUR L'AMELIORER

Le Secrétaire de la province, l'hon. M. Athanase David, entend continuer son oeuvre pour améliorer la santé nationale et convaincre la population de la nécessité qu'il y a pour elle d'encourager le mouvement sanitaire. Ce travail sera continué par les unités sanitaires qui, actuellement, comptent plus de 100,000 enfants qu'elles ont immunisées contre la diphtérie.

583 cas de diphtérie ont été rapportés durant les quatre premiers mois de l'année, dont 465 dans les villes.

TROP DE FABRIQUES

L'industrie laitière y gagnerait si plusieurs petites fabriques disparaissaient. — Le coût de production diminuerait en conséquence.

PROJET A L'ETUDE

A plusieurs reprises, l'honorable Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, a énoncé ses vues sur l'industrie laitière et la nécessité de l'établir sur une base stable et véritablement payante, parce qu'elle constitue la principale exploitation agricole de la province de Québec. Nombre d'initiatives ont été prises ou intensifiées en ces dernières années pour acheminer les producteurs vers cet objectif. On peut citer de mémoire : la tuberculination des troupeaux, la création de vastes zones réservées exemptes de tuberculose bovine, le contrôle laitier, l'adoption de rations normales, balancées, les octrois pour l'achat de taureaux pur sang, de bonnes génisses croisées, etc. etc. Tous les moyens ont été pris pour augmenter la production et en améliorer la qualité. Mais une fois la production et la qualité obtenues il importe que la classe agricole puisse écouler ce produit vers les marchés avec le moins de frais possible, soit sous sa forme naturelle — le lait, la crème — soit en beurre et en fromage. Dans le premier cas, le producteur doit logiquement avoir recours aux moyens de transport les plus économiques en même temps que les plus appropriés, mais la sarrête son souci. Son lait livré et payé, il n'a plus à s'en préoccuper.

Tel n'est pas le cas pour le cultivateur éloigné des centres urbains et qui doit diriger sa production vers les villes après lui avoir fait subir une transformation obligatoire. En plus des frais d'exploitation de son troupeau, il lui faut faire entrer en ligne de compte le coût de la transformation de son lait en beurre et en fromage, car le patron d'une fabrique de campagne n'est pas rémunéré immédiatement en raison du fait qu'il livre à celle-ci. Il en demeure le propriétaire jusqu'à ce qu'il ait subi la transformation voulue. Le fabricant n'achète pas le lait qu'on lui livre. Il travaille généralement au pourcentage, et le patron retire son profit de la vente du beurre et du fromage sortis de la fabrique. Cette rémunération est proportionnelle à la quantité de lait qu'il a livrée, et les ventes de beurre et de froma-

Le bebe Lindbergh a ete trouve mort dans un bois

L'identification est faite à l'aide de vêtements trouvés sur le corps décomposé de l'enfant et au moyen de plusieurs signes caractéristiques. — La découverte macabre est faite par un noir. — Deux fractures du crâne.

CHASSE AUX MEURTRIERS

La nouvelle s'est vite répandue hier soir, grâce à la radio, de la découverte du cadavre de bébé Lindbergh, dans un bois, à environ 5 milles de la résidence de ses parents, dans l'état de New Jersey.

Quelques vêtements et caractéristiques sur le petit cadavre ont permis l'identification. Le corps accusait un long séjour à l'air et la décomposition qui peut se produire dans un espace de deux à trois mois. On sait que l'enlèvement remonte au 1er mars dernier. La jambe gauche, la main gauche, l'avant-bras droit, les organes abdominaux et thoraciques, à l'exception du foie et du cœur, étaient disparus, suivant le rapport de l'autopsie. Deux

fractures du crâne démontrent que l'enfant a été frappé à la tête et la mort fut causée par cette double fracture due à un acte de violence externe. Il semble que l'enfant ait été tué presque immédiatement après son enlèvement.

La découverte macabre a été faite par un noir, à l'orée d'un bois. Il aperçut un crâne et un pied d'enfant sortant du sol. Le corps disparaissait sous les feuilles.

Maintenant que le corps de l'enfant a été trouvé, les intermédiaires qui ont fait verser une rançon de \$50,000 vont être interrogés et rien ne sera épargné pour découvrir les meurtriers.

PROJET A L'ETUDE

Parlant du principe que la production sur une grande échelle revient toujours à meilleur marché l'unité que la production en petite quantité, la fabrication du beurre et du fromage par un établissement alimenté par cent patrons ou plus est plus économique qu'elle ne l'est dans le cas d'une fabrique qui n'est soutenue que par vingt ou trente patrons, en conservant dans les deux alternatives à peu près la même moyenne de lait fourni à l'établissement par chaque patron.

Or la province de Québec, à l'exception de la Colombie-Anglaise, est de toutes les provinces du Dominion celle dont la production moyenne par beurrerie est la moindre. Les statistiques fédérales de 1930 révèlent que cette production moyenne par beurrerie fut de 82,866 livres, contre 249,907 livres, pour chaque fabrique de l'Ontario, par exemple, ou de 271,338 livres pour le Manitoba.

Si notre moyenne est aussi basse par fabrique, ce n'est pas parce que nous manquons de troupeaux laitiers, parce que nous ne produisons pas suffisamment de lait, car notre province, en 1930, renfermait 1,023,700 vaches contre 1,222,500 gardées dans l'Ontario. D'où provient donc cette énorme différence entre notre moyenne de production par fabrique et celle de l'Ontario? Tout simplement du fait que notre province contient un trop grand nombre de petites fabriques qui ne desservent qu'une paroisse ou deux, quand on ne voit pas deux ou trois fabriques dans la même localité, petites fabriques qui ne rencontrent pas leurs frais d'opération annuellement et qui, à la fin de chaque exercice, sollicitent du gouvernement provincial des

(Suite à la page 4)

De Notre Edition Précédente

Ambulance Thibault

Vers 5 heures, hier après-midi, l'ambulance de M. Jos-P. Thibault, de cette ville a transporté à l'Hôtel-Dieu, pour une opération urgente, Mme Arthur Labrecque, de Beaumont.

Tirage d'une horloge

Demain soir, vendredi, à 8 heures, aura lieu au restaurant de M. Jean Pelletier, 55 rue St-Joseph, à Bienville, le tirage d'une horloge mise en raffle pour toute personne faisant un achat de 15 cts et plus.

Aux obsèques de M. l'abbé Gouin

Mgr Elias Roy, P. D., Mgr Célestin Lemieux, P. D., et M. l'abbé Chs. Eug. Blais, du Collège de Lévis, ainsi que M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'École Apostolique, ont assisté hier matin aux imposantes funérailles de M. l'abbé Charles Gouin, en l'église de Grondines. S. Ex. Mgr. Omer Plante était présent, avec un nombreux clergé.

Comme nous le disions lundi, le défunt était le frère de feu Sir Lomer Gouin, ancien lieutenant-gouverneur et premier ministre de la province, et le frère jumeau de M. l'abbé Arthur Gouin, aussi de Grondines.

M. Weyman est choisi

La présidence du comité de transport du club Rotary, de Québec, pour la convention de district de lundi prochain, a été confiée à M. H.-E. Weyman, gérant de la Levis Tramways Co. et président de la Chambre de Commerce du district de Lévis. Nous le félicitons de cette marque de confiance.

Dans l'Intermédiaire

TROIS CLUBS A DATE

Hier soir, à Québec, la ligue Intermédiaire de baseball a eu une assemblée définitive et trois clubs feront partie de la ligue. Un quatrième s'ajoutera aux autres prochainement, selon toute probabilité.

Les trois clubs qui ont donné leur adhésion sont les suivants: le Atkinson, de St-Romuald, le Royal-Québec et le Beauport. L'ouverture officielle de la ligue aura lieu le 22 mai prochain à St-Romuald, alors que le Royal Québec ira rencontrer le Atkinson. Cette ouverture donnera lieu à une bonne démonstration.

75 communicants hier matin, à Lauzon

La paroisse de St-Joseph de Lévis compte 75 enfants qui ont fait leur communion solennelle, hier matin, dans l'église paroissiale. M. le curé H. Bernier officiait et l'assistance était nombreuse.

La cérémonie de la rénovation des promesses du baptême eut lieu dans l'après-midi. Elle fut suivie de la consécration à la sainte Vierge et de la remise des diplômes d'instruction religieuse.

Décédé à l'Hôpital

M. Jos. Blais, de St-Georges de Beauce, est décédé la nuit dernière à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il était âgé de 72 ans.

Ce matin, après l'embaumement, le fourgon-automobile de M. Laval-Ed. Fortier a transporté les restes mortels à St-Georges de Beauce, où les funérailles auront lieu.

Nos plus vives sympathies à la famille.

"Le professeur Byrne nous quitte"

Sous ce titre, voici la nouvelle que nous découpons et reproduisons du journal "La Voix des Bois Franés", de Victoriaville :

"Notre population apprendra avec regret le départ du dévoué professeur Byrne qui, depuis deux ans, était en charge de notre école privée. Le professeur Byrne laisse ici le souvenir d'un citoyen courtois, aimable, honnête et d'un professeur compétent.

"M. Byrne vient d'ouvrir à Lévis, ou plutôt il continuera une école qui fut fondée par son père il y a environ 40 ans. Nous lui souhaitons tout le succès qui lui mérite à ce nouveau et important poste."

Indigestion facilement enrayée par ce moyen

Lorsque vous commencez à souffrir de douleurs d'estomac, gaz ou indigestion, la faute en est habituellement due à l'excès d'acide. Le meilleur remède — le plus rapide — pour arrêter ce trouble c'est le Lait de Magnésie Phillips. Une cuillerée dans l'eau neutralise plusieurs fois son volume dans les acides d'estomac — et son action est immédiate. Les symptômes disparaissent en cinq minutes.

Jamais plus vous vous contenterez des méthodes démodées lorsque vous connaîtrez le Lait de Magnésie Phillips. Jamais plus vous ne vous permettrez de souffrir d'excès d'acidité. C'est le remède antiacide prescrit par les médecins depuis plus de cinquante ans.

Votre pharmacien vend le Lait de Magnésie Phillips, en grosses bouteilles de 50c. Directions complètes pour ses différents usages dans chaque paquetage. Exigez l'authentique. Un produit moindre ne peut pas produire le même effet. (Fabriqué au Canada.)

Meuble macabre à vendre

Prairie du Chien. — On ne sait d'où elle vient ni à qui elle est destinée. Il s'agit d'une chaise électrique en tout semblable à celle qui sert aux exécutions capitales aux Etats-Unis et qui a été déchargée du train et laissée sur le débarcadère l'autre jour. Jack Frenette, Canadien-français de 74 ans passés, gardien de l'entrepôt du chemin de fer Milwaukee, a déclaré qu'elle est en vente comme article de fret endommagé et non-réclamé. Voilà 30 ans qu'il est gardien et il n'a jamais vu d'article de fret aussi bizarre, affirme-t-il. En tout cas, l'occasion est bonne pour se procurer à bon compte un meuble macabre.....

Jeune bébé incommode le bureaucrate épuisé

Quand mon plus vieux bébé n'avait que quelques semaines, le fait que je lui donnais le constipant énormément, dit une mère de Nebraska. "Il nous réveillait si souvent que mon mari dormait sur son pupitre au bureau. Alors mon docteur me dit de donner au bébé un peu de Castoria et le jour suivant il fut bien mieux. Son estomac et ses intestins commencèrent à fonctionner parfaitement et il ne nous donne plus de trouble." Evitez les imitations. La signature Fletcher est la véritable marque du Castoria, purement végétale et inoffensif; les docteurs de partout vous le recommandent pour ces maux de bébés et d'enfants, comme la colique, la constipation, les rhumes et la bile.

Expansion dans la production d'huile

La production de pétrole brut au Canada en mars a été de 97,484 barils, soit 7.3% de plus qu'en février mais 39.2% de moins qu'en mars 1931.

L'Alberta a compté pour 86,711 barils, dont 80,675 barils de naphte et 2,102 barils d'huile légère de la vallée Turner, 3,607 barils d'huile légère du district de Red Coulee et 327 barils d'huile lourde du district de Wainwright.

Les importations de pétrole, d'asphalte et des dérivés en mars se sont élevées à \$3,518,625. Les importations de pétrole brut ont été de 67,635,135 gallons, dont 57,335,451 gallons des Etats-Unis, 6,257,414 gallons du Pérou et 3,842,270 gallons du Venezuela. Les exportations se sont élevées à \$93,401.

Arome de fleurs frais

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Baisse dans les dépôts d'épargne

Ottawa. — Le rapport que vient de publier le ministère des finances indique une augmentation dans les dépôts à demande, dans les dépôts en dehors du Canada, dans les dépôts à la réserve centrale d'or,

dans les prêts à demande au Canada et dans les prêts courants au Canada; il fait voir une diminution dans la circulation, dans les dépôts d'épargne, dans les espèces monnayées, dans les billets du Dominion, dans les prêts à demande et dans les prêts courants en dehors du Canada.

Production d'énergie électrique en France

L'énergie électrique produite en France en 1929, avant la crise, s'élevait au chiffre total de 14 milliards 855 millions de kilowatts-heure, et la consommation, 12 milliards 691 millions.

En tenant compte de l'accroissement normal et régulier, abstraction faite de la crise, on évalue la consommation probable en 1935 à 15 ou 16 milliards de K. W. H. sur une production de 18 milliards.

LE QUOTIDIEN
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.
F. Pichette, J.-A. GAGNON, Président. Gérant.

LE POUVOIR FLOTTANT

"Nous Ne Pouvons Pas Le Définir -mais nous pouvons vous le démontrer dans une promenade," dit Walter P. Chrysler



"LE CANADA est maintenant couvert de gens grisés par le Pouvoir Flottant. Les milliers qui ont accepté notre invitation à une Promenade au Pouvoir Flottant ont eu la sensation de leur vie d'automobilistes. Ne manquez pas d'éprouver cette sensation."

Walter P. Chrysler, Président, Chrysler Corp. of Canada, Limited

Ne Manquez Pas Votre Promenade au Pouvoir Flottant!

Pour être à la page dans les affaires de l'automobilisme, vous devez être au fait du Pouvoir Flottant. Tout le monde en parle. Vous en ferez autant, après avoir joui d'une expérience du Pouvoir Flottant.

Pour une surprise et une sensation, appelez n'importe quel vendeur de Plymouth, De Soto, Dodge ou Chrysler et dites-lui que vous voulez faire une Expérience du Pouvoir Flottant. Ou, si vous préférez, recourez à un ami qui possède un char muni du Pouvoir Flottant. Laissez le char parler par lui-même.

Ecoutez le Programme de Radio Chrysler à Motus "Ziegfield Radio Show" exécuté sous la direction personnelle de Flo Ziegfield — Réseau Columbia; chaque dimanche soir.

SI VOUS désirez savoir ce que c'est réellement que le Pouvoir Flottant, vous obtiendrez la meilleure réponse derrière le volant d'un char à Pouvoir Flottant.

Il m'est impossible de vous décrire le Pouvoir Flottant. Même mes ingénieurs qui l'ont réalisé sont incapables de le faire. Les publicistes qui écrivent à ce sujet ne le peuvent pas non plus. Et c'est le cas des milliers de propriétaires qui en sont enthousiasmés.

On me dit que des compétiteurs prétendent que leurs chars sont pourvus du Pouvoir Flottant. Ceci me donne la conviction qu'ils ignorent ce que c'est.

S'ils le savaient, ils ne pourraient pas parler ainsi.

Quatre chars seulement, notez le bien, ont le Pouvoir Flottant. Ce sont le Plymouth, le De Soto, le Dodge et le Chrysler. Car le Pouvoir Flottant est exclusif.

Tout ce que je puis vous dire au sujet du Pouvoir Flottant c'est qu'il vous procurera la performance la plus douce et la manoeuvre la plus facile que vous ayez jamais eues.

Si j'y allais avec plus de chaleur, vous pourriez croire que je dépasse les limites de la vérité. J'ai préféré vous laisser

OMER GOSSELIN

105 RUE ST-GEORGES, LEVIS, QUE. Téléphone : 709-735

Nerfs Fatigués Insomnie



En formant du sang nouveau et riche, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fortifie le système nerveux épuisé et enlève les causes de l'insomnie, de l'irritabilité, des maux de tête et de l'indigestion Nerveuse.

La Nourriture du Dr. Chase Pour les Nerfs

tait précisément la pire des imprudences qu'on pouvait commettre.

Avertis, ils se seraient méfiés; au lieu que l'ignorance dans laquelle on les avait laissés pouvait amener une méprise fâcheuse, dont la moindre conséquence devait être de donner l'éveil à Hans-le-Diable.

Ils ne se rendaient pourtant pas aux ruines les yeux fermés, les pétulants jumeaux; ils ne se lançaient point à l'aveuglette, à l'étourdi, sur cette voie qui demeurait pour eux pleine d'inconnu.

Ils savaient que Renaud-le-Sauvage n'était pas commode à approcher et ils se défiaient de son humeur farouche.

Arrivés près du mur du pare, ils se mirent à le longer, en quête d'une brèche favorable..... Ce n'était pas ce qui manquait. Elle fut vite trouvée.

—Hop ! Colinette ! On grimpe-là.

La fillette n'avait pas besoin qu'on lui fasse la courte échelle; en gymnastique, elle était de première force.

Et Jeannot l'égalait pour le moins.

L'un après l'autre, ils franchirent le mur et retombèrent sur le lit de feuilles qui tapissait le sol du pare.

Ce ne fut pas sans un battement de cœur.....

Ni l'un ni l'autre n'étant sûr de la direction, ils faillirent se quereller. Mais, le désir de parvenir au but les calma et ils continuèrent à ramper, en zigzagant selon le caprice des tiges ou des troncs qui barraient le chemin.

A mesure qu'ils poursuivaient leur voyage d'exploration, ils pouvaient se convaincre que décidément il n'existait plus aucun sentier dans le pare du cousin Renaud. C'était le domaine des fourrés, le paradis des bêtes, de tout ce qui trotte ou rampe. Et quant à espérer y suivre une direction quelconque, marcher en ligne droite, vers le Nord, le Midi, l'Est ou l'Ouest, bernique ! Le labyrinthe de Thésée était moins compliqué et on pouvait au moins s'y servir du fil d'Ariane, dont les ronces du pare eussent fait des fragments.

De temps à autre, les explorateurs faisaient halte pour souffler et échanger leurs impressions; à ce point l'un près de l'autre, ils se regardaient, les yeux brillants et les joues rouges.

—Tout de même, nous y sommes ! disait Jeannot. C'que c'est épatant ! C'qu'on s'amuse, hein ! Colinette.

—Pour sûr ! ripostait la fillette avec conviction. On y est chez soi et c'est pas tout le monde qui pourrait venir nous embêter..... Seulement, aujourd'hui, c'est pas pour rigoler qu'on est venu..... Faut dégouter la case du cousin.

—Allons-y ! soupirait Jeannot.

—Par ici ! hasardait Colinette.

—Non, par là ! protestait Jean-

qui exprimaient un enthousiasme moindre. J'aurais pu me casser une patte, tu sais ! Et pas de ma faute ! Il était bien caché, le trou. Y avait pas mèche de le voir avant de tomber dedans.

—Tant mieux ! fit sérieusement Colinette.

—T'es gentille ! se récria Jeannot, mais la découverte..... Pense donc ! un souterrain dans lequel personne n'est entré depuis peut-être des floppées d'années !

—Sûr ! Autrement, on retrouverait des morceaux..... Pige-moi donc c'te descente..... Y a plus de marches..... c'est un trou.....

Colinette sauta légèrement près de son jumeau et alla s'accroupir auprès de l'entrée obscure.

—Je vois, dit-elle. Ça n'a plus servi depuis le temps où les sires de La Giscaille se battaient et où ils soutenaient des sièges dans leur château..... Mais, nous deux on pourra passer.

—Tu veux descendre là-dedans ? demanda Jeannot, moins effrayé que tenté.

—Naturellement..... Est-ce que tu n'en a pas envie ?

—Si..... Mais où ça nous conduira-t-il ?

—C'est justement pour le voir que je te propose d'y aller..... A non idée, ça doit communiquer avec le donjon.

—Tu crois ?

Prudemment, la fillette s'en approcha et avança la tête.

Le jeune garçon était au fond d'une sorte de fosse à demi comblée par un chaboulement de pierres, sur lequel s'étendait comme un lincoln un double tapis de mousse et de ronces. Sur trois des côtés, des vestiges de maçonnerie étaient encore visibles; mais le quatrième était remplacé par un trou noir qui s'enfonçait dans le sol.

Les yeux de Colinette brillèrent. —Jeannot ! Jeannot ! C'est l'entrée d'un souterrain qu'on vient de découvrir !

—Ca m'a fait ramasser une fameuse bûche ! répondit Jeannot en promenant autour de lui des yeux

qui exprimaient un enthousiasme moindre. J'aurais pu me casser une patte, tu sais ! Et pas de ma faute ! Il était bien caché, le trou. Y avait pas mèche de le voir avant de tomber dedans.

—Tant mieux ! fit sérieusement Colinette.

—T'es gentille ! se récria Jeannot, mais la découverte..... Pense donc ! un souterrain dans lequel personne n'est entré depuis peut-être des floppées d'années !

—Sûr ! Autrement, on retrouverait des morceaux..... Pige-moi donc c'te descente..... Y a plus de marches..... c'est un trou.....

Colinette sauta légèrement près de son jumeau et alla s'accroupir auprès de l'entrée obscure.

—Je vois, dit-elle. Ça n'a plus servi depuis le temps où les sires de La Giscaille se battaient et où ils soutenaient des sièges dans leur château..... Mais, nous deux on pourra passer.

—Tu veux descendre là-dedans ? demanda Jeannot, moins effrayé que tenté.

—Naturellement..... Est-ce que tu n'en a pas envie ?

—Si..... Mais où ça nous conduira-t-il ?

—C'est justement pour le voir que je te propose d'y aller..... A non idée, ça doit communiquer avec le donjon.

—Tu crois ?

Prudemment, la fillette s'en approcha et avança la tête.

Le jeune garçon était au fond d'une sorte de fosse à demi comblée par un chaboulement de pierres, sur lequel s'étendait comme un lincoln un double tapis de mousse et de ronces. Sur trois des côtés, des vestiges de maçonnerie étaient encore visibles; mais le quatrième était remplacé par un trou noir qui s'enfonçait dans le sol.

Les yeux de Colinette brillèrent. —Jeannot ! Jeannot ! C'est l'entrée d'un souterrain qu'on vient de découvrir !

—Ca m'a fait ramasser une fameuse bûche ! répondit Jeannot en promenant autour de lui des yeux

qui exprimaient un enthousiasme moindre. J'aurais pu me casser une patte, tu sais ! Et pas de ma faute ! Il était bien caché, le trou. Y avait pas mèche de le voir avant de tomber dedans.

—Tant mieux ! fit sérieusement Colinette.

—T'es gentille ! se récria Jeannot, mais la découverte..... Pense donc ! un souterrain dans lequel personne n'est entré depuis peut-être des floppées d'années !

—Sûr ! Autrement, on retrouverait des morceaux..... Pige-moi donc c'te descente..... Y a plus de marches..... c'est un trou.....

Colinette sauta légèrement près de son jumeau et alla s'accroupir auprès de l'entrée obscure.

—Je vois, dit-elle. Ça n'a plus servi depuis le temps où les sires de La Giscaille se battaient et où ils soutenaient des sièges dans leur château..... Mais, nous deux on pourra passer.

—Tu veux descendre là-dedans ? demanda Jeannot, moins effrayé que tenté.

—Naturellement..... Est-ce que tu n'en a pas envie ?

—Si..... Mais où ça nous conduira-t-il ?

—C'est justement pour le voir que je te propose d'y aller..... A non idée, ça doit communiquer avec le donjon.

—Tu crois ?

(A suivre)

170 Feuillettes du "Quotidien"

Rêve Meurtri!

— Par —
H.-J. MAGOG

(Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres, France)

(Suite)
— 54 —
Ils étaient prêts à tout. Colinette l'avait dit..... Enchaînés par les serments les plus solennels, comme des conspirateurs, ils s'étaient, au cours de leurs mystérieux conciliabules, promis de poursuivre et d'atteindre, sans défaillance ni reculade, le but fixé.
Quel était ce but ?
Parbleu ! il était facile de le deviner à la direction qu'ils suivaient et aussi à l'extraordinaire surexcitation qui les animait. C'était vers les ruines..... vers le pare fabuleux qu'ils allaient..... décidés à pénétrer hardiment — et clandestinement — dans ce domaine défendu.

DEPUIS 1898
GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR

10 ONCES \$1.10
 26 ONCES \$2.55
 40 ONCES \$3.65



La plus grande vente de tous les gins au Canada. Le gin canadien authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.

MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montreal
 DISTILLATEURS DEPUIS 1898

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

Suite

PREFETS DU COMTE DE LEVIS

- Edouard Lagueux, maire de Saint-Romuald, 29 août 1855 à 30 mars 1858.
- Pierre Giroux, maire de Saint-Jean-Chrysostôme, 30 mars 1858 à 11 février 1864.
- Charles Robertson, maire de Notre-Dame de la Victoire, 11 février 1864 à 7 février 1866.
- Pierre Lagueux, maire de Saint-Romuald, 7 février 1866 à 13 mars 1872.
- Gilbert Roy, maire de Saint-Henri, 12 mars 1873 à 11 mars 1874.
- Eugène Carrier, maire de Notre-Dame de la Victoire, 11 mars 1874 à 10 mars 1875.
- Etienne Simard, maire de Saint-Romuald, 10 mars 1875 à 8 mars 1876.
- Octave Montminy, maire de Saint-Jean-Chrysostôme, 6 janvier 1877 à 14 mars 1877.
- François-Xavier Couillard, maire de Lauzon, 14 mars 1877 à 13 mars 1878.
- Georges Demers, maire de Notre-Dame de la Victoire, 13 mars 1878 à 12 mars 1879.
- Octave Montminy, maire de Saint-Jean Chrysostôme, 12 mars 1879 à 10 mars 1880.

- Gilbert Roy, maire de Saint-Henri, 10 mars 1880 à 14 mars 1888.
- Vital Labrie, maire de Saint-Joseph de Lévis, 14 mars 1888 à 13 mars 1889.
- Joseph Levasseur, maire de Saint-David, 13 mars 1889 à 12 mars 1890.
- Nazaire Gingras, maire de Saint-Nicolas, 12 mars 1890 à 14 mars 1895.
- Joseph-Boutin Bourassa, maire de Saint-Romuald, 13 mars 1895 à 10 mars 1897.
- Philippe Beaubien, maire de Lauzon, 10 mars 1897 à 9 mars 1898.
- Moïse Leclerc, maire de Lauzon-est, 9 mars 1898 à 13 mars 1901.
- Georges-Stanislas Vien, maire de Lauzon-est, 13 mars 1901 à 9 mars 1904.
- Georges Demers, maire de Saint-Louis de Pintendre, 9 mars 1904 à 14 mars 1906.
- Pierre Cantin, maire de Saint-Télesphore, 14 mars 1906 à 11 mars 1908.
- François-Xavier Couillard, maire de Lauzon, 11 mars 1908 à 9 mars 1910.
- Octave Brochu, maire de Bienville, 9 mars 1910 à 12 mars 1913.
- Joseph Nolin, maire de Saint-Romuald, 12 mars 1913 à 10 mars 1915.
- Pierre Cantin, maire de Saint-Télesphore, 10 mars 1915 à 12 mars 1919.
- Alphonse Paquet, maire de Saint-Nicolas, 12 mars 1919 à 14 mars 1923.

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé : ceux qui désespéraient même de leur cas ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles dérangent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITE, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES des ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franc de port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO, Limited, Brockville, Canada.



L. Belcourt, Gérant

"Je vais voir si Stella peut venir"

"Le jour même où ils attendaient leurs visiteurs, Mme Labonté prit froid. Elle tenta de vaquer à ses occupations, mais de toute évidence elle aurait mieux fait de s'aliter.

"Maintenant, ne t'inquiète pas," lui assura son mari. "Stella n'habite qu'à 30 milles. Je vais lui téléphoner et lui demander si elle ne pourrait pas venir nous aider."

Quelques minutes plus tard Stella promettait son concours. Une fois de plus, dans un cas d'urgence, le service de longue distance venait de prouver combien il est rapide et sûr — et remarquablement peu coûteux.



Les taux réduits du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. Les taux encore plus bas de la nuit, à 8.30 p.m.

- Pierre Fontaine, maire de Charny, 14 mars 1923 à 11 mars 1925.
 - William-James Kiely, maire de Saint-Romuald, 11 mars 1925 à 13 mars 1929.
 - Gersham-D. Anderson, maire de Breakeyville, 13 mars 1929.
- SECRETAIRES-TRESORIERES DU CONSEIL DU COMTE DE LEVIS**
- Léon Roy, notaire, 29 août 1855 à 3 mars 1858.
 - Etienne Simard, notaire, 3 mars 1858 à 10 février 1868.
 - Léonidas Laliberté, notaire, 10 février 1868 à 29 août 1870.

(A suivre)

Une question non de surproduction mais de pouvoir d'achat

Montréal. — Ce n'est pas une question de surproduction mais de pouvoir d'achat peu élevé qui est cause du présent malaise économique dans le monde entier. Les nations sont mutuellement craintives. L'incertitude de la politique à suivre, d'autre part, dans l'Europe centrale est responsable pour beaucoup du marasme des affaires. Si seulement les grandes nations du monde voulaient avoir confiance en l'avenir, ce serait déjà un grand pas vers une restauration du commerce et de l'industrie. Telles sont quelques-unes des idées que développait M. David-H. Gibson, vice-président de la "Robert Simpson Company, Ltd", dans une récente causerie : "quelques aspects de la situation en Europe".

Il y aura stagnation dans les affaires suivant M. Gibson, tant et aussi longtemps que le monde n'aura pas trouvé les moyens d'aider au relèvement du commerce.

La production du sucre d'érable est au double de celle de l'an dernier

La saison du sucre d'érable est maintenant terminée et s'est révélée meilleure en général qu'on ne s'y fût attendu, bien qu'elle se soit prolongée plus longtemps que d'habitude, affirme M. Cyrille Vailhancourt, directeur du service spécial du sucre d'érable, dans le rapport qu'il soumet au ministère de l'Agriculture. On estime que la production s'est élevée à quelque 24,000,000 livres, soit deux fois le montant de l'an dernier, la récolte normale est de 30,000,000 lbs. Les prix ont une tendance à se stabiliser à un niveau un peu plus élevé, encore qu'ils soient loin d'être satisfaisants, parce que plusieurs cultivateurs ont besoin d'argent immédiat pour acheter leurs grains et autres nécessités. Le sucre a bonne qualité cette année, même si la couleur en est un peu moins rielle.

Un progrès dans la production d'amiante

En mars les envois d'amiante ont enregistré une augmentation de 16% sur ceux du mois précédent ; ils se sont élevés à 8,937 tonnes, comparativement à 7,760 tonnes en février. La production du premier trimestre s'est élevée à 26,833 tonnes, en diminution de 32.7% sur les 39,842 tonnes de la période correspondante de l'an dernier.

La main-d'oeuvre a accusé un léger progrès en mars; les prix n'ont aucunement varié. En mars les producteurs canadiens ont exporté 10,257 tonnes d'amiante, valant \$271,973, contre 7,747 tonnes, valant \$200,706, en février.

Elle en A Toujours Une Boîte En Cas de Besoin

Une Dame de Québec Connait la Valeur des Pilules Dodd's pour les Reins.

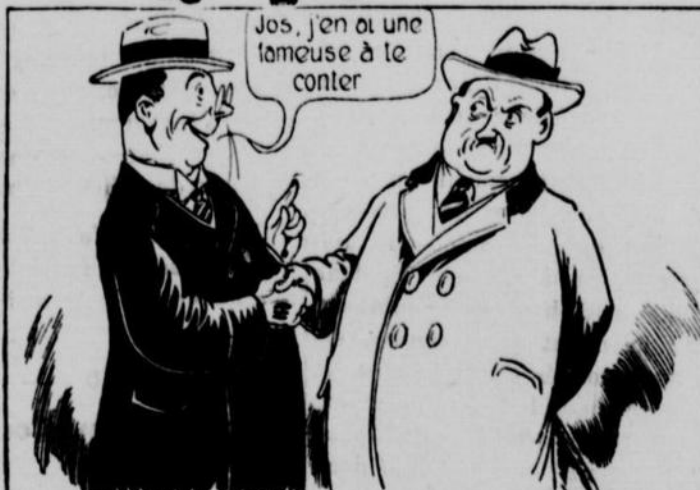
Mme Joseph Fields Est Très Satisfaite Des Avantages Qu'elle En Reçoit.

Low Sta., P. Q. Mai, 13.—(Spécial) — "L'an dernier, je souffrais de troubles dans les Reins", écrit Mme Joseph Fields, R. R. No 1, de cet endroit. "Voyant une de vos annonces, je décidai d'essayer les Pilules Dodd's pour le Rein et immédiatement elles m'apportèrent le soulagement. Maintenant, j'en garde toujours une boîte à la maison, et ainsi je n'ai pas à me rendre loin lorsque j'en ai besoin."

Il y a plusieurs symptômes qui dénotent directement un trouble de rein et vous avertissent d'un sérieux danger: mal de dos, rhumatisme, maux de tête et douleurs dans les membres, de même que perte de chair et de poids. A leur action directe sur les Reins est dû le succès étonnant des Pilules Dodd's pour le Rein comme un soulagement à tous désordres des Reins.

Les Pilules Dodd's ne sont pas un remède à tous les maux. Elles sont justement un excellent remède pour le Rein, qui convient aussi bien aux vieux comme aux jeunes.

T'a pas ?



per — Racey



dites simplement — **"Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"**

LA CAISSE D'ECONOMIE
 de Notre Dame de Québec

Bureau principal : No. 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS

Les treize bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte) ; AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte) ; cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

LE SPORT

L'hon. M. L.-A. Taschereau, à Québec

L'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a accepté l'invitation d'ouvrir la saison de crosse, ce soir, à l'Arena de Québec.

On s'attend à ce que 4,000 personnes assistent à la renaissance du sport de la crosse.

A 7 heures 45 les sept clubs de la ligue paraderont à l'intérieur de l'Arena, avec en tête la fanfare Morin en uniforme de gala. A 8 heures précises, l'honorable M. Taschereau mettra la balle au jeu, après que M. le commandeur Henri Gagnon aura présenté au président de la ligue le magnifique trophée emblématique de championnat, qu'il a offert au circuit.

La première partie mettra aux prises le Dominion Arsenal et les Crystals de Sillery. Immédiatement après, le Y. M. C. A. et les Granites en viendront aux prises.

Les prix d'admission sont de 35c pour les hommes et de 15c pour les dames.

Défi au baseball

Le club National, de Québec, lance un défi au Atkinson, de St-Romuald, au Royal-Québec, au Beauport, au St-David, au Lauson et à tout autre club pour jouer sur le terrain du C.N.R., à Québec.

S'adresser à Marcel Pouliot. Tél. : 3-3919.

Deglane à Québec

S'il résiste à Billy Bartush, lundi soir, à Montréal, Henri Deglane viendra défendre son titre contre Marin Plestina, mercredi soir prochain, à Québec.

Cette nouvelle a été confirmée hier par le promoteur de lutte Asselin aux confrères de l'autre rive. Trois autres rencontres compléteront ce nouveau programme de lutte et un autre championnat mondial, dans une autre classe, sera probablement au jeu.

Toujours victorieux

Montréal, 13. — Les Royals de Montréal ont gagné hier leur troisième victoire consécutive lorsqu'ils ont défait le Baltimore au score de 6 à 2.

Une foule de 5,000 fans se montra fort enthousiaste quand les Royals scorèrent leurs six points dans le cours de la huitième manche, alors que le Baltimore avait une avance de deux points depuis la seconde manche.

Américaine :

Absence motivée

Montréal, 13. — Lionel Conacher, qui a été suspendu mercredi soir par la commission athlétique de Québec, a subi, dans l'après-midi même, une légère opération.

Le Dr A. H. MacKay a opéré Conacher pour une infection au bras. Il a dû annuler ses engagements à Québec et à Boston.

Le baseball

Cleveland... 5
Boston... 4
Joute remise : Chicago à New-York. Frold.
Joute remise : St-Louis à Philadelphie. Pluie.
Joute remise : Détroit à Washington. Pluie.

Internationale :
Baltimore... 2
Montréal... 6
Reading... 1
Buffalo... 10
Newark... 0
Rochester... 4
(Première joute)
Jersey City... 7
Toronto... 3
(Deuxième joute)
Jersey City... 1
Toronto... 4

Nationale :
Philadelphie... 2
St-Louis... 8
Boston... 8
Chicago... 3
Brooklyn... 5
Cincinnati... 2
Joute remise : New-York à Pittsburgh. Pluie.

Ass. Américaine :
(Première joute)
Milwaukee... 2
Toledo... 5
(Deuxième joute)
Milwaukee... 1
Toledo... 0
St-Paul... 9
Louisville... 8
(10 manches)
Indianapolis... 10
Minneapolis... 5
Columbus... 6
Kansas City... 3

Troncs pillés

Les paroissiens de Christ-Roi, Villemay, en entrant dans leur église ce matin, ont été à même de constater qu'un nouveau vol sacrilège a été commis la nuit dernière. Les troncs avaient été pillés et l'un d'eux était brisé.

Les voleurs se sont introduits par la sacristie, où ils ont forcé la serrure de la porte. Ils n'ont visité que les troncs, où ils ont rafflé bien peu d'argent, puisqu'ils avaient été vidés tout dernièrement par le sacristain.

Les voleurs semblent faire partie d'une bande qui fait actuellement une tournée nocturne dans les églises.

Toujours pour bien vous servir, nous vous offrons en vente, à notre magasin de Lévis, représenté par :-

M. GERARD COTE

PIANOS - RADIOS - LAVEUSES - GLACIERES
BALAYEUSES - POELES DE TOUTES SORTES
MACHINES A COUDRE, ETC.

NOTRE DEVISE POUR LEVIS EST LA MEME QUE
CELLE DE QUEBEC :

"SERVICE et QUALITE"



Téléphone : 1052

49, Côte du Passage,
Lévis.

GERARD COTE,
Représentant.

Les contribuables exprimeront...

Suite de la page 1

temps anormaux que nous traversons.

M. Durand termine ce long débat en recommandant la plus stricte économie dans tous les départements, quand bien même la dette serait consolidée.

x x x

Le début de la séance fut marqué par une rude passe d'armes entre le président des Finances, qui n'avait pu assister à la dernière séance du 30 avril, et MM. Laroche, Pelletier, Durand, ainsi que le maire. Les finances étaient en cause et M. Brochu, en plus de dire que la demande de M. Laroche faite au Chef de Police relativement à la collection de l'argent des licences avait été précédée de sa propre demande, deux jours auparavant, tenait à démontrer qu'il ne se croise pas les bras dans son département, puisque dans huit jours il a collecté \$15,000. de taxes et que la collection, à date, l'emporte de \$37,000 sur celle d'il y a deux ans.

La discussion fut assez longue et très vive, mais nous préférons passer outre. La séance reprit son cours, avec un membre de moins, M. Pelletier, qui quitta le conseil vers 8 h. 15.

Règlement. — Adopté en première lecture un règlement pour modifier et refondre le règlement concernant les finances et l'imposition des taxes, à la suite de l'incorporation de Villemay, dont l'exemption de 15 ans, pour la taxe foncière, a pris fin le 31 janvier. Les mots "et dans le quartier Villemay" sont retranchés d'une clause du règlement susmentionné.

Permis. — Accordé à l'Hospice un permis de construction pour agrandir l'usine de chauffage et construire une soule à charbon, par suite d'une insuffisance de chauffage.

Entrée d'eau. — La Champlain Lumber Co. Ltd. demande à la ville de faire les connections nécessaires pour permettre l'entrée d'eau et l'installation de l'égoût à son bureau No 59, rue Commerciale.

Réclamations. — Sur rapport du chef estimateur, de l'ingénieur et de l'évaluateur de la cité, le conseil accepte les trois réclamations de MM. W. Thivierge, J.-G. Francoeur et Ulric Simard, rue Fraser, pour inondation à leurs propriétés provenant de l'égoût. Les deux premières sont de \$150. et l'autre de \$25. Une quatrième de M. Mercier est laissée en suspens.

Chômage. — Le maire fait rapport des démarches qui ont été faites pour obtenir un délai pour

ON DEMANDE

Vendeurs et Agents ! Hommes ou Femmes. Si vous désirez un véritable emploi et vendre ; demandez tous renseignements au sujet de notre projet pour vendre des vêtements de trikot pour hommes, femmes et enfants, directement au consommateur. Travail plaisant, emploi assuré, commission libérale. British Knitwear Limited, 37 Blood West, Toronto, Ontario.

les travaux du chômage. Ce délai a été obtenu, et le maire, ainsi que M. Laroche, remercient les deux gouvernements et les députés. D'autres démarches sont faites présentement pour obtenir la continuation du pavage permanent de la rue Wolfe, sur une étendue de 1,500 pieds, dans la direction de Bienville.

Compte additionnel. — Une fois encore le compte additionnel de M. T.-E. Rousseau, contracteur des chemins permanents du quartier St-Laurent, pour travaux non prévus par le contrat, revient sur le tapis.

Ce compte d'environ \$1600. a été transporté à la Banque de Montréal, qui a avancé les fonds au contracteur. La banque dit avoir de nouveau disenti cette affaire avec M. Rousseau et avoir communiqué avec le Dépt. de la Voirie à ce sujet et, d'après ce qu'elle a pu savoir, l'ouvrage additionnel a été fait sur l'instruction de l'ingénieur de la Cité de Lévis et consenti par le représentant du gouvernement en cette affaire. Pour éviter des procédures, la banque demande de soumettre le cas à l'aviseur légal de la ville et d'obtenir son opinion.

Le président des finances verra les autorités de la banque de Montréal pour leur expliquer que la ville n'a pas été consultée pour cet extra et que son ingénieur n'a rien eu à y voir.

Suggestion. — Il serait à pro-

pos, dit M. V.-A. de Billy, aviseur de la ville, d'amender le règlement concernant les taxes imposées sur les compagnies d'assurance et nommé pro-maire pour difficultés, au cas de procédures.

Courts de tennis. — Permission est renouvelée au Club de Tennis de Lévis Ltée de faire usage des terrains avoisinant l'Hôtel de Ville, suivant demande de M. le Dr R. Baribeau, président.

Interpellation. — M. l'échevin Durand fait l'interpellation suivante pour la prochaine séance :

"Le quartier Villemay ayant été exempté de la taxe foncière pour 15 ans et cette exemption finissant le 31 janvier 1932, est-ce qu'il y a eu un compte de taxe d'envoyé pour les trois mois, c'est-à-dire du 1er février au 30 avril ? Si non, pour quelle raison ?"

Pro-maire. — Sur proposition de M. Ad. Couture, secondée par M. Adj. Michaud, M. L.-S. Durand est nommé pro-maire pour les prochains trois mois.

Les licences. — Avis est donné à tous les détenteurs de licences émises par la ville que celles-ci doivent être payées sans faute le 15 du courant. Après cette date, les licences non payées seront enlevées, dit le président des Finances.

Soumissions. — La séance fut levée quelques minutes avant 10 heures et le conseil, en comité, accorda les soumissions pour vêtements et chaussures des hommes du corps de police et feu.

Comme nous l'avons dit au début, une séance spéciale sera tenue mercredi, le 18 mai, à 3 heures p. m.

Autre deuil au Couvent de Bienville

Les Révdes Soeurs de la Charité de Saint Louis dont la maison-mère est à Bienville, viennent d'être plongées dans un nouveau deuil par la mort de la Révde Mère St-Zozine (née Marie Poëzard) survenue hier après-midi, à l'âge de 50 ans, dont 25 de vie religieuse.

La religieuse défunte était native de France. Elle avait été supérieure au couvent de Laurierville, Co. Mégantic, et à Ste-Jeanne d'Arc, Carbonneau, Co. Champlain.

Les funérailles auront lieu demain matin, samedi, à 8 heures (heure avancée) dans la chapelle du couvent, et l'inhumation sera faite au cimetière Val Sainte, dans le terrain de la communauté.

Nous prions les Révdes Soeurs du Couvent de Bienville d'agréer l'expression de notre plus respectueuse sympathie.

TROP DE FABRIQUES

Suite de la page 1

octrois spéciaux pour leur permettre d'équilibrer leurs affaires. N'y aurait-il pas avantage sérieux, devant une telle situation, à éliminer un certain nombre de ces fabriques coûteuses parce que continuellement déficitaires, pour promouvoir en leur lieu et place le développement de fabriques considérables, mieux outillées, et plus en mesure de produire à un coût économique ?

C'est justement cette question que l'honorable Adélar Godbout étudie actuellement avec son sous-ministre, M. J.-Antonio Grenier, et les officiers de son département spécialement affectés à l'Industrie Laitière. A cet effet, M. Georges Cayer, qui est en charge de cette section, a procédé tout dernièrement à une enquête auprès des inspecteurs de beurrieres et fromageries de la province, afin de connaître quelles seraient les petites fabriques qui pourraient disparaître sans désorganiser les patrons qui les soutiennent. "D'après les rapports que nous avons reçus", a déclaré M. Cayer, "nous pourrions fermer au moins une centaine de fabriques qui sont trop rapprochées les unes des autres, qui se nuisent et qui ne rencontrent pas leurs dépenses à la fin de l'année".

Interrogé sur le même sujet, M. Grenier a déclaré de son côté : "Etant donné le nombre considérable de fabriques qui se trouvent en déficit et qui réclament des octrois, les argentés accordés par le ministère de l'Agriculture pour leur venir en aide sont dispersés un peu partout et ne procurent pas les résultats que l'on est en droit d'en attendre. Fabricants et patrons sont intéressés à s'entendre pour concentrer la production dans des fabriques centrales. Ceux qui opèrent à perte accepteraient probablement de vendre au proprié-

taire d'un établissement voisin, mieux situé que le leur, plutôt que d'accumuler des déficits annuels.

Aujourd'hui, avec les chemins améliorés qui parcourent la province en tous sens, avec le chemin de fer, l'automobile, les bateaux — sans oublier le cheval — les patrons des beurrieres et fromageries n'éprouveraient aucun inconvénient à expédier leur lait à des établissements un peu plus éloignés. De nos jours, le cultivateur est habitué à la distance parce qu'il suit le progrès. Les patrons trouveraient d'ailleurs leur profit dans une telle réorganisation. On pourrait développer des fabriques mieux outillées, plus considérables, d'un rendement supérieur et meilleur, et abaisser le coût de production en vertu du principe qui veut que le débit fasse le profit.

"Actuellement, le fabricant en charge d'un petit établissement, qui est payé au pourcentage ou à tant la livre par les patrons pour convertir leur lait en beurre ou en fromage, se hâte bien souvent de terminer son travail pour occuper une partie de la journée à d'autres besognes qui lui rapportent une rémunération additionnelle. S'il était en charge d'une fabrique importante, pouvant l'employer toute la journée et toute l'année, il retirerait un salaire en conséquence et ne précipiterait pas son travail, au risque d'y perdre sur la qualité de ses produits, et notre beurre et notre fromage, possédant plus d'uniformité et une meilleure saveur seraient assurés d'avoir toujours la faveur des consommateurs".

Enfin, d'après les calculs de la Section Laitière, 1,250 fabriques de beurre ou de fromage, ou fabriques combinées seraient amplement suffisantes pour répondre à nos besoins et absorber notre production laitière.

Incendie au Fort No. 2

Hier après-midi, un incendie s'est déclaré dans le bois situé en face du fort No. 2 à Lévis. C'est un détachement du 22e Régiment qui a été dépêché pour combattre cet incendie. Les terrains, à cet endroit, sont la propriété du gouvernement fédéral.

Les flammes ont été très actives pendant un certain temps, mais les militaires n'ont pas tardé à avoir le dessus en pratiquant des tranchées.

Décédée à l'Hôpital

Mme Emile Leclere (née Malvina Paré) de Ste-Lucie, Co. de Montmagny, est décédée ce matin à l'hôpital de cette ville. Elle était âgée de 40 ans.

Cet après-midi, le fourgon-automobile de M. Jos.-P. Thibault a transporté les restes mortels à Ste-Lucie, où les funérailles auront lieu.

Nos sympathies à la famille.

Réélus à St-David

MM. Ad. Laliberté et Doessylva Rouleau, conseillers sortant de charge à St-David, ont été réélus par acclamation, mercredi, M. Ed. Camiré fut aussi élu par acclamation, en remplacement de M. Octave Hallé, décédé. Nos félicitations.

RENE BLANCHET, R.A.I.C.

ARCHITECTE, A.A.P.Q.

RUE BLANCHET, -- -- Lévis, P. Q.

QUEBEC CENTRAL

Commençant le 16 Mai, 1932

LES TRAINS NOS 30 ET 33

allant entre

LEVIS et LAC FRONTIERE

seront discontinués jusqu'à nouvel ordre

et, devenant en vigueur à cette même date, il y aura un

SERVICE DE VOITURE AUTOBUS

lequel fera son début entre

MORISSET ET LEVIS

Tous les jours, dimanche excepté (Heure solaire).

Arrivera Lévis 9.35 A. M. Départ Lévis 5.10 P. M.

Renseignements supplémentaires et billets au bureau des billets, en ville, 30 rue St-Jean, (téléphone: 2-0093), au bureau des billets du Château-Frontenaux (téléphone: 2-1840), à la Gare du Palais (téléphone: 2-0663), Québec, et au Bureau des Billets, Lévis.

PRODUITS DE CHEZ NOUS



Onguent Anal-gésique, Hémostatique, Antiseptique... le plus pratique !-

Comme Engourdissant, tout Blessé l'aime
Chair saignante ou vive en devient blême
Et Indolore sous son action
Qui vous prévient de tout Infection.

D'un Onguent du genre étaient pourvus
Les Tommies, Sannies et les Poilus !
Maints lui durent d'avoir survécu
Trouvent qu'il vaut bien plus qu'un écu.

Avec son tabac, ses allumettes
Ces choses que l'on tient toujours prêtes
Le Soldat conservait son Onguent
La, toujours prêt en cas d'Accident.

GRATIS



Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine :
Tasse et son soucoupe,
Saucette à soupe,
Saucette à déjeuner,
à 60c.
Meilleur que tout autre thé ou café au même prix.
BLACK TEA Co.
MONTREAL